



Jeu d'enquête

FESTIVAL DU POLAR PERROS-GUIREC LE ROZ ET LE NOIR



Un crime a été commis à Perros-Guirec !

TROUVEZ L'ASSASSIN



SCENE DE CRIME

LE MANUSCRIT OUBLIÉ

Dans la cadre du Festival du Polar de Perros-Guirec

Du 11 au 17 septembre 2024.

Menez votre enquête et démasquez l'assassin

Que vous soyez seul, en famille ou entre amis, faites comme le commandant Victor Mac-Areux.

Prenez connaissance du **Dossier Enquête** que nous mettons à votre disposition.

Attention : Lisez attentivement chaque document. Prenez des notes. **Tous les détails ont leur importance.** Vous pouvez utiliser tous les outils à votre disposition ; (ciseaux, loupe, Internet...)

Trouvez le code secret vous permettant de gagner de très beaux cadeaux.

Pour cela, vous devrez répondre à **3 questions** (*voir bulletin de participation*).

Déposez celui-ci dans une des urnes mises à votre disposition avant le **12 septembre 2024** ou dans celle du Palais des Congrès lors du festival.

Rendez-vous le dimanche **15 septembre avant 16 heures** au Palais des Congrès de Perros-Guirec pour retirer votre cadeau.

Votre présence est essentielle.

LES FAITS

Au cœur d'une nuit sans lune et sans étoile, dans une riche demeure surplombant une des plages emblématiques de Perros-Guirec, le célèbre écrivain Jacques Haddy a été retrouvé assassiné par Anna Konda, la femme de ménage.

Des premiers éléments de l'enquête menée par les gendarmes de cette commune, il se pourrait que le mobile du crime soit le vol. En effet, un ordinateur portable et probablement d'autres objets ont été dérobés. La victime a été tuée à l'aide d'une arme à feu. Celle-ci n'a pas été retrouvée sur les lieux.

Rapidement, cette affaire fait grand bruit dans la cité balnéaire d'ordinaire si tranquille, et les suspicions vont bon train. Les médias s'emparent immédiatement de ce scoop.

La première question que tout le monde se pose, **qui est l'assassin ?**

Et immédiatement après, **pourquoi ?**

La victime a été retrouvée avec des feuilles partiellement déchirées dans la main. Il s'agit très probablement du roman que Jacques Haddy s'appêtait à transmettre à son éditeur. Le titre est encore visible en haut des pages : « *Le manuscrit oublié* ».

Il faut mettre rapidement un nom sur le ou les coupables. En raison de la notoriété de la victime et la probable complexité de l'affaire, le procureur de la République de Saint-Brieuc décide de confier l'enquête à la Section de Recherches de Rennes.

À la tête d'une équipe de quatre enquêteurs, le commandant Victor Mac-Areux, fils du célèbre détective privé se rend immédiatement sur les lieux.

ENQUÊTE

Victor Mac-Areux connaît chaque recoin de cette ville qui a bercé son enfance. En arrivant par la route surplombant la plage, il fait une halte devant une haute villa. Celle-ci semble jeter un regard austère à la baie bordée de coteaux éclaboussés d'arbustes en fleur. Il se souvient qu'un peintre de renom a vécu ici. Sur un des piliers de pierres, une plaque rappelle le sentiment qui l'animait :

« Jamais la nature ne m'a paru plus belle qu'à Perros ».

La maison de la victime se trouve non loin de là, à flanc de colline.

Tandis que les TIC (*Techniciens en Identification Criminelle*) recherchent le moindre indice sur la scène de crime, les enquêteurs procèdent aux auditions des témoins.

Comme le faisait son père, Athanase Mac-Areux, le commandant note tout ce qui lui paraît essentiel sur son carnet à spirale.

Les déclarations des témoins ne manquent pas d'intérêt. Cependant, les indices matériels bousculent l'ordre des choses.

À VOUS DE JOUER

Extrait de la déclaration de Luc Arne - 68 ans.

« Ça fait une bonne vingtaine d'années que j'habite ici près de Madame la baronne. Enfin, c'est comme ça qu'on appelle Mme Le Nostre ici. Mais je ne suis pas bien sûr qu'elle soit baronne. Tout se passait plutôt bien. Mais son nouveau mari, l'écrivain, c'était un sale type. »

À la question : Avez-vous entendu quelque chose de particulier cette nuit ?

« Il me semble bien avoir entendu des coups de feu vers minuit. Je me suis levé pour écouter, mais à part le bruit d'un moteur de voiture partant assez vite, je n'ai rien entendu d'autre. »

À la question : Cela ne vous a pas inquiété ?

« Comme mon chien Mastoc commençait à aboyer j'ai refermé la fenêtre. J'avais pas envie d'avoir d'autres problèmes avec ce mauvais coucheur, toujours prêt à porter plainte pour un oui ou un non. La dernière fois, j'ai été condamné pour tapage nocturne. Paraît-il que mon chien faisait trop de bruit la nuit. »

Extrait de la déclaration de Mme Bénédicte Le Nostre - 50 ans.

« Dès que vos collègues de Perros m'ont informée ce matin, je suis partie de Brest, mais je suis arrivée trop tard pour voir le corps de mon mari.

À la question : Depuis combien de temps étiez-vous mariée avec M. Jacques Haddy ?

« Cela faisait 8 ans, mais je dois dire que nous n'étions pas souvent ensemble. Mon mari avait une vie un peu particulière. »

À la question : À qui appartient cette propriété ?

Elle appartient à la famille Le Nostre depuis plusieurs générations.

À la question : Où étiez-vous entre 23 h et une 1 h du matin ?

Je vous l'ai dit, j'étais à Brest avec des amis, nous avons assisté à une pièce de théâtre, puis nous sommes allés dîner au restaurant sur le port où j'ai un appartement. J'y suis rentrée vers minuit.

À la question : Connaissiez-vous la teneur de son dernier roman ?

« Jacques était assez secret et bien souvent je ne découvrais le récit que lorsque le livre était édité. »

À la question : Lui connaissiez-vous des ennemis ?

« Je pense qu'il en avait plusieurs. Je sais qu'il était en profond désaccord avec son éditeur et qu'il voulait en changer. Je sais aussi que certains maris jaloux le menaçaient. »



Extrait de la déclaration de Anna konda - 24 ans.

« C'est bien moi qui ai découvert M. Haddy en arrivant pour prendre mon service à 8 h 30. »

À la question : La porte était-elle verrouillée ?

« Non ! J'ai été surprise quand j'ai voulu me servir de ma clé, j'ai vu que la porte était déjà entrouverte ». »

À la question : Depuis combien de temps étiez-vous au service M. Haddy ?

« Environ 1 an. Jim, mon compagnon était jardinier ici et il m'avait recommandée. »

À la question : Il ne l'est donc plus. Depuis quand ?

« Euh, depuis 2 mois. Mais je ne sais pas trop pourquoi. »

À la question : Où étiez-vous cette nuit entre 23 h et une 1 h du matin ?

« Chez moi, avec Jim. »

À la question : Quels étaient vos rapports avec M. Haddy ?

« Mes rapports ? »

Professionnels ?

« Euh., très bons. »

Et avec Mme Le Nostre ?

« Madame était plutôt distante depuis plusieurs semaines. »

Savez-vous pourquoi ?

« Non, pas vraiment. Je crois qu'elle était en désaccord avec son mari au sujet de son dernier roman. Je l'ai entendue dire que c'était de la trahison, mais j'ignore pourquoi. »

Extrait de la déclaration de Léo Pard - 61 ans.

« C'est une véritable catastrophe. J'avoue que lorsque vos collègues m'ont informé, j'ai cru que c'était une mauvaise blague. Avec Jacques, nous avions convenu de nous revoir ce week-end. Il m'avait dit qu'il lui restait quelques dernières retouches à faire sur son texte. »

À la question : Quel était le thème de ce roman ?

« En principe je n'ai pas le droit de le dire, mais maintenant que Jacques n'est plus là, cela n'a plus d'importance. Il avait mis la main sur un vieux manuscrit écrit par un des ancêtres de son épouse. Il voulait le réécrire de manière plus romancée et y apporter une touche finale. Il s'agit de l'histoire d'un fabuleux trésor dérobé par deux pirates. Un certain Olivier Levasseur surnommé La Buse et son complice l'Anglais John Taylor, capitaine du Victory. Levasseur a été pendu à la Réunion en 1730 et Taylor aurait fui l'océan Indien avec une partie du butin, avec à ses trousses les vaisseaux de l'amiral Duguay-Trouin. Il y avait à bord un certain Vincent Le Nostre qui aurait réussi à prendre la fuite avec une partie du trésor avant que le Victory soit coulé. »

À la question : Il semble que vous connaissez bien l'histoire, M. Haddy vous a-t-il remis une partie de son texte ?

« Il n'aimait pas faire cela. Jacques préférait aller jusqu'au bout de son récit avant de me le soumettre. Après seulement on en parlait. J'ai appris que son ordinateur avait été volé. J'avoue que je trouve ça curieux. »

À la question : Où étiez-vous entre 23 h et une 1 h du matin ?

« Chez moi, je dormais, seul »

Extrait de la déclaration de Jim Nastyk - 27 ans.

« J'ignore tout du meurtre de Haddy et ce n'est pas moi qui vais le plaindre »

À la question : Où étiez-vous entre 23 h et une 1 h du matin ?

« Dans une boîte de nuit près de Rennes, je m'étais disputé avec ma femme et j'avoue que j'ai trop picolé et j'ai préféré dormir à l'hôtel. »

À la question : pourquoi vous êtes-vous disputé avec votre femme ?

« Ça me regarde et j'ai pas à vous raconter ma vie. Je veux qu'on me fiche la paix. »

Que nous dit le médecin légiste ?

Heure de la mort entre 23 h et 1 h du matin.

Origine de la mort : Deux balles de 9mm dans la poitrine. Une à bout portant (moins de 30 cm) - l'autre à bout touchant. Les deux tirs sont mortels.

Conclusion

Cela confirme la déclaration de Luc Arne quant à l'heure des coups de feu.

Mobile du crime ?

Seul l'ordinateur portable de la victime et le manuscrit qu'il ne voulait visiblement pas lâcher ont été dérobés.

Mais il y avait beaucoup d'autres objets de grande valeur et on ignore encore s'ils ont disparu.

Indices matériels ?

L'auteur a visiblement pris le soin d'effacer les traces de son passage. Cependant, des empreintes digitales ont été mises en évidence sur les pages arrachées que tenait la victime. Deux ADN distincts sont également présents. D'autres empreintes ont été révélées sur d'autres supports, ainsi que plusieurs éléments intéressants. Leur analyse démontre qu'il s'agit de pouces droits.

Conclusion finale

Presque tout le monde ment dans cette histoire. Grace aux preuves matérielles que nous possédons, je pense qu'il est temps d'interpeller le suspect.

Que nous disent les analyses téléphoniques ?

- Le portable de Luc Arne borne continuellement à son domicile.

- Le portable de Léo Pard a borné une dernière fois à Rennes le 30/4/24 à 17h et semble avoir été arrêté, puis remis en marche le lendemain à 6h30 au même endroit.

- Le portable de Anna Konda borne sans interruption à son domicile du 30/04/24 au 1/5/24 à 8h09, puis au domicile de la victime à compter de 8h28.

- Le portable de Jim Nastik borne une dernière fois à Saint-Brieuc le 30/4/24 à 22h14 et semble avoir été arrêté puis remis en marche le lendemain à 8h10.

- Le portable de Bénédicte Le Nostre borne une dernière fois sur le port de Brest à 19h15 et semble avoir été arrêté puis remis en marche le lendemain à 8h55.

Conclusion

Pour des raisons différentes, plusieurs personnes éteignent leur portable la nuit. Mais cela contredit certaines déclarations.

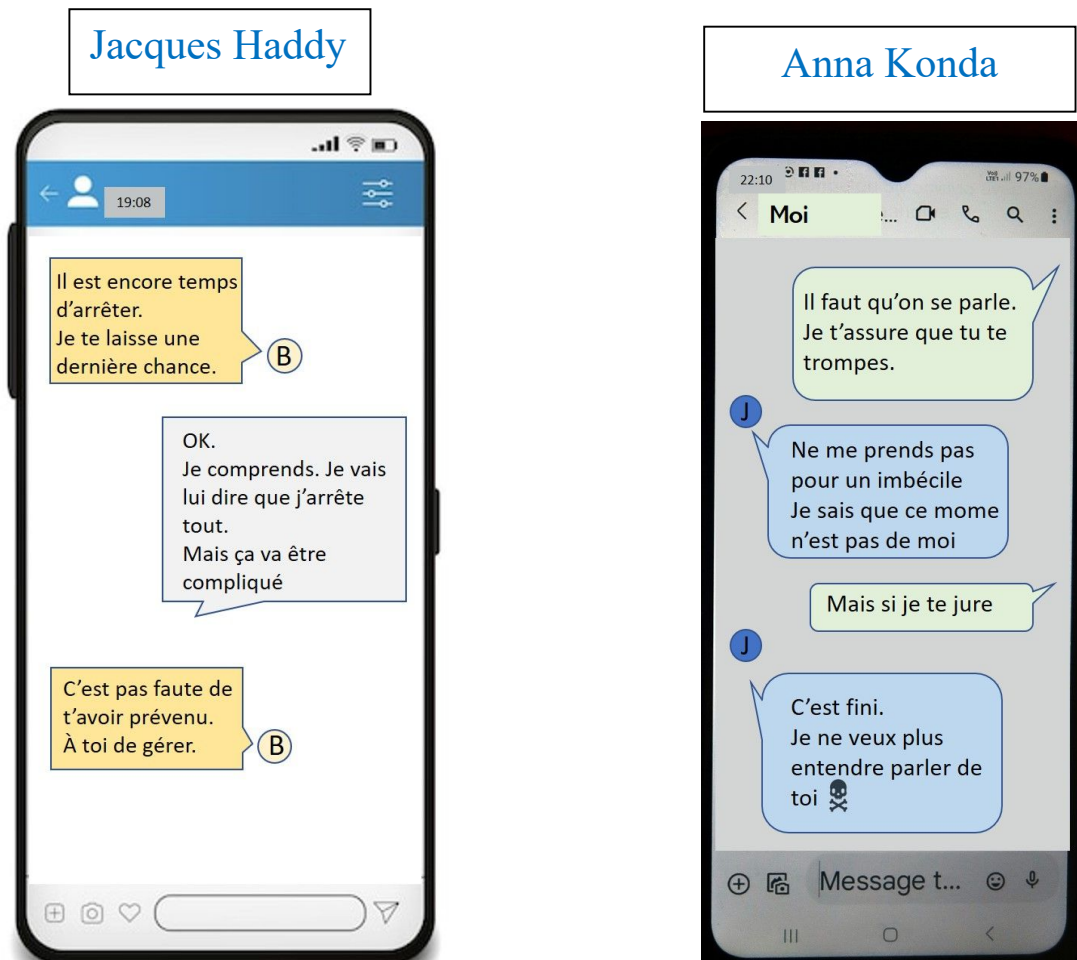
Voir les documents ci-joints en annexe

LES INDICES

Résultats de la perquisition au domicile de Anna Konda :



Capture d'écran des échanges téléphoniques des portables en date du 30 avril 2024



COPIE DE LA PAGE N° 38 RETROUVÉE DANS LA MAIN DROITE DE LA VICTIME

Le manuscrit oublié

34



apis de la grande bibliothèque, Yann, son cousin et Rozenn écoutent
t l'histoire enjolivée que leur raconte le bon grand-père.
ice à sa jumelle, il a clairement vu le *Victory* tenter de fuir la baie de
avant de sombrer dans les flots.

t-il, est clairement expliqué dans ce livre, que je te conseille de lire
écrit par un de tes ancêtres, Vincent Le Nostre.

Qui est-ce ? Tu ne m'as jamais parlé de lui.

ien sûr ! Tu ne t'en souviens pas, c'est tout. Ah ! C'était un sacré
cent. Figure-toi qu'il était embarqué sur *L'Hermine*, le navire amiral
le Duguay-Trouin. Tout le monde l'appelait Monsieur Vincent.
st grâce à lui que nous pouvons habiter aujourd'hui cette magnifique

a abandonné l'observation du sabre accroché au mur s'approche à son

trouvé le trésor de Taylor ? demande-t-elle.

e un petit rire malicieux.

ue mon aïeul Vincent était un armateur très riche, ayant plusieurs
êche et de commerce et sans doute de corsaires aussi.

fortune vient bien de quelque part, dit Yann qui a une idée derrière la
l dans ce livre ?

is toi-même à tes amis, propose Fañch en ouvrant le vieil ouvrage à




e toi-même à tes amis, propose Fañch en ouvrant le vieil ouvrage à
s, je me suis demandé ce qu'étaient devenus ces
nts. Je n'avais jamais vu une telle tenue vestimentaire et un tel
z un aussi jeune garçon. Il n'avait abandonné la bataille que pour
utre garçon pris en otage par John Taylor. On aurait dit que ces
naient d'un autre monde.

é huit ans aux côtés de l'amiral Duguay-Trouin, jusqu'à ce qu'il me
nmandement d'un de ses navires. Alors j'ai continué à sillonner les
e roi de France. Un jour que je me remettais d'une vilaine blessure de

COPIE DE LA PAGE N° 39 RETROUVÉE DANS LA MAIN DROITE DE LA VICTIME

Le manuscrit oublié



... r ce rivage où je les avais vus disparaître. De nouveau, on appelle l'île Tomé. Et ces mouettes étaient encore là, si gigantesques, mais il y avait aussi des macareux. Subitement j'ai vu des oiseaux aux couleurs magnifiques se poser sur un des rochers et dans une sorte de cavité. Contrairement aux mouettes, les macareux ont un abri des prédateurs. Puis un autre a fait de même et encore un autre. Trois mois plus tard, après la nidification je suis revenu, en compagnie de Yann, âgé de douze ans. Tous les oiseaux étaient repartis en mer. À l'aide d'un tonneau de poudre, nous avons agrandi un passage et Yann m'a aidé à entrer dans une sorte de grotte. Je craignais à chaque instant de découvrir les restes de ces enfants, mais c'est le sabre de Taylor portant ses initiales qui a été trouvé, ainsi que quelques pièces d'or répandues sur les rochers. À l'aide d'une torche nous avons suivi un chemin parsemé de pièces et nous avons finalement abouti sur un joli terrain que j'ai décidé d'acheter afin d'y construire ma malouinière. »

* * *

Un petit sourire s'affiche entre les moustaches de Papy Fañch. En écoutant le récit concernant l'origine de sa grande demeure, il s'est assoupi, heureux. Les enfants se retrouvent sur la terrasse et parlent à voix basse. Vincent Surcouf, dit Yann, je suis sûr que c'est celui que nous avons trouvé devant la grotte. Il avait donc tout vu. C'est bizarre, remarque Maïna, il avait appelé son fils comme toi. Et ce garçon avait douze ans quand ils ont trouvé le trésor, comme toi. Peut-être, intervient Thomas, mais c'est quand même grâce aux pièces d'or que j'ai perdu en chemin, qu'ils ont pu remonter jusqu'ici. Je vais aller fouiller le sol du regard. L'issue de la grotte doit se trouver par ici, sous la terrasse. Je sais à quoi tu penses, lui dit Yann. Mais à mon avis, Vincent a trouvé bien plus que quelques pièces. Sa fortune vient de là, mais il lui était impossible d'avouer cela.

— Tu veux dire que la fortune de la famille Le Nostre vient de ce trésor ?

COPIE D'UN P.V POUR EXCÈS DE VITESSE



Numéro de l'avis
de contravention

3634184796



AVIS DE CONTRAVENTION

Le site www.antai.fr vous permet de réaliser vos démarches en ligne et de suivre l'avancement de votre dossier.

Date de l'avis de
contravention

02/05/2024

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi à votre nom a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous.

ZA4 AC001010003634184796
132133 28897 6556
1/ 3 1 362

M. NASTIK Jim
Rue de Kerreut
22700 PERROS-GUIREC

V16.03.00.04.939137 3634184796 ACD FRFR

DESCRIPTION DE L'INFRACTION	Identification du véhicule
<p>EXCÈS DE VITESSE EXCÈS DE VITESSE INFÉRIEUR À 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE À MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE SUPÉRIEURE À 50 KM/H - Prévues par Art. R. 413-14 §1 du C. de la route. - Réprimées par Art. R. 413-14 §1 al. 2 du C. de la route.</p> <p>Votre véhicule a été contrôlé par un radar à la vitesse de 83 km/h, pour une vitesse limite autorisée de 70 km/h.</p> <p>Date / heure : le 30 avril 2024 à 22h43 . RN 12 . PK/PR : 007.485 . Direction : SAINT-BRIEUC VERS RENNES</p> <p>Cette infraction a été constatée et validée par un agent ou un officier de police judiciaire du Centre automatisé de constatation des infractions routières (la vitesse retenue est de : 78 km/h).</p>	<p>. Immatriculation AA 234 BB . Marque : Renault</p> <p>Appareil de contrôle homologué . Type : 210 - MESTA - 1055 . Date de dernière vérification : 29 mars 2023</p> <p>Agent verbalisateur . Agent verbalisateur N° : 479215 . Service : Centre automatisé de constatation des infractions routières (Rennes)</p>
<p>Effet(s) sur le permis de conduire</p> <p>. Cette infraction entraîne un retrait de 1 point(s) du permis de conduire. Une fois votre amende payée, vous recevrez un courrier du service du Fichier national des permis de conduire vous informant de ce retrait de point.</p>	<p><i>Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet www.antai.fr ou appelez le 0811 10 20 30 (0,05 €/min + prix d'un appel normal).</i></p>

VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION	VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION										
<p>Vous devez payer l'amende en utilisant l'un des modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».</p> <p>Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction, le retrait éventuel de point(s) correspondant (articles 529 du Code de procédure pénale et L223-1 du Code de la route).</p> <p>Montant de l'amende :</p> <table><tr><td>Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à :</td><td>68 €</td></tr><tr><td>Si vous payez dans les 15 jours à compter, 03/05/2024 le montant de votre amende est ramené à :</td><td>45 €</td></tr><tr><td>30 jours en cas de paiement par timbre amende dématérialisé ou par carte bancaire (sur internet, par serveur vocal ou auprès des centres des finances publiques).</td><td></td></tr><tr><td>Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 03/05/2024 le montant de votre amende est majoré.</td><td>180 €</td></tr><tr><td>Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.</td><td></td></tr></table>	Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à :	68 €	Si vous payez dans les 15 jours à compter, 03/05/2024 le montant de votre amende est ramené à :	45 €	30 jours en cas de paiement par timbre amende dématérialisé ou par carte bancaire (sur internet, par serveur vocal ou auprès des centres des finances publiques).		Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 03/05/2024 le montant de votre amende est majoré.	180 €	Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.		<p>1. Votre véhicule a été vendu / cédé / volé / détruit ou vos plaques d'immatriculation usurpées → n'effectuez ni paiement ni consignation</p> <p>2. Un autre conducteur utilisait votre véhicule au moment de l'infraction → n'effectuez ni paiement ni consignation</p> <p>3. Pour tout autre motif, vous devez verser une consignation du montant de l'amende forfaitaire.</p> <p>Dans tous les cas, faites vos démarches en ligne sur le site www.antai.fr ou complétez le formulaire joint et adressez votre requête par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :</p> <p>L OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC CONTESTATION VITESSE CS 41101 35911 RENNES CEDEX 9</p>
Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à :	68 €										
Si vous payez dans les 15 jours à compter, 03/05/2024 le montant de votre amende est ramené à :	45 €										
30 jours en cas de paiement par timbre amende dématérialisé ou par carte bancaire (sur internet, par serveur vocal ou auprès des centres des finances publiques).											
Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 03/05/2024 le montant de votre amende est majoré.	180 €										
Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.											

3336341847961 55

T5V1603

AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES DES EMPREINTES DU POUCE DE LA MAIN DROITE DES PROTAGONISTES

Nom : Jacques Haddy



Nom : Bénédicte Le Nostre



Nom : Luc Arne



Nom : Léo Pard



Nom : Jim Nastyk



Nom : Anna Konda



QUE DIRAIT MAC-AREUX ?

VOS NOTES

Quel suspect ment ?

Quel suspect a un bon alibi ?

Quel élément de preuve permet de confondre le criminel ?

<i>Suspects</i>	<i>Ment</i>	<i>Alibi</i>	<i>Éléments de preuve</i>
Bénédicte Le Nostre			
Luc Arne			
Léo Pard			
Jim Nastyk			
Anna Konda			

Avant de remplir votre bulletin de participation, répondez à ces 3 questions :

1 - Près de quelle plage de Perros-Guirec a eu lieu le meurtre ?

- 1- Trestraou
- 2- Trestrignel
- 3- Saint Guirec

2 - Comment se nomme la villa où Mac-Areux s'est arrêté avant de se rendre sur les lieux du crime ?

- 1- Silencio
- 2- Mon Refuge
- 3- Le Belvédère

3 - Qui est l'assassin ?

- 1- Bénédicte Le Nostre
- 2- Luc Arne
- 3- Léo Pard
- 4- Jim Nastick
- 5- Anna Konda

Toute reproduction même partielle interdite sans l'autorisation du concepteur Pascal Tissier ©

MERCI À NOS PARTENAIRES



Liste non exhaustive des lots :

- **Roz Marine** : 1 journée océanik comprenant 3 soins et un cours collectif : bain hydromassant + aquatizer + enveloppement + 1 cours collectif en piscine ou en salle, incluant l'accès à l'espace zen : Le Parcours Celtique, 3 bassins d'eau de mer à 17°, 29° et 37°, 3 saunas, 1 hammam, et douches sensorielles. - Le Parcours Marin, 2 bassins d'eau de mer, un à 29° pour les activités sportives et la nage et un à 33° avec geysers, lames d'eau de cobra, buses d'hydromassage, couloir de marche. - Le Jardin d'Hiver végétalisé avec une tisanderie en libre-service, ainsi que notre Salle de Fitness. D'une valeur de 125 €.
- **Agapa** : 2 soins Baignoire Caracalla d'une durée de 25 minutes au SPA CODAGE + 2 heures d'accès à l'espace bien-être d'une valeur de 130 €.
- **Kasino** : 2 bons repas de 50 € chacun.
- **FNAC** : Bons d'achat 30 €.
- **Press-Book** : Divers cadeaux jeux.
- **Super U** : Bons d'achat
- **Baladins** : Places de cinéma.
- **Armor navigation** : 2 Sorties aux 7 îles.
- **Crédit Mutuel de Bretagne** : Sac de sport avec kit sécurité.
- **AFPPG** : 2 parures de protection Skateboard – une Webcam – Montre podomètre...



Jeu d'enquête

**Dans le cadre du Festival du polar
Du 11 au 17 sept. 2024
Participez à notre jeu**



Trouvez l'assassin



**Une enquête à mener seul,
en famille, ou entre amis.**

À votre disposition :

- L'exposé des faits
- Les éléments relevés par Mac-Areux
- Les déclarations des suspects
- Différents indices matériels et d'enquête
- Une feuille de vos propres notes
- N'oubliez pas le bulletin de participation, afin de gagner de superbes lots :

**Tirage au sort dimanche 15 sept. 2024 à 16h
Palais des Congrès**

Plus d'infos sur notre site : www.roznoir.com

Une production AFPPG